



Nouvelles de A.D.A

Journal n°79
Septembre 2019

© Chris Weiner

UN COUP DE MAIN POUR GRANDIR

4

Burundi :
Projet d'Irrigation et de
Multiplication Semencière

6

Rwanda :
Jumelage Kraainem & Cyanika

Edito

Capitaines courageux et démocraties frileuses

Open Arms, Ocean Viking, Sea Watch, Iuventa, Lifeline, ... autant de bateaux surchargés de réfugiés qu'on « promène » de port en port pour tenter de leur faire regagner la terre ferme. Une opinion publique qui oscille entre pitié et rejet, des ONG engagées et des États européens frileux.

De quoi rappeler le drame d'un autre bateau de réfugiés, lui aussi lancé dans une longue errance, il y a tout juste 80 ans.

Le 13 mai 1939, 937 Juifs européens ou apatrides, en majorité des femmes, des enfants et des personnes âgées, montent à bord du Saint Louis, à destination de La Havane, pour le voyage de la dernière chance. Prix des billets : 800 reichsmarks en première, 600 en classe touriste. Un prix prohibitif qui a conduit les passagers à vendre tout ce qui leur restait, voir à laisser des proches derrière eux dans l'intention de les faire venir plus tard.

Refoulé à La Havane, le capitaine du Saint Louis, Gustav Schröder dirige le paquebot vers Miami, si près que les voyageurs en voient les lumières.

La presse internationale couvre massivement l'événement et témoigne d'un réel mouvement de sympathie envers la situation de passagers désespérés, mais ça s'arrête là. La Maison Blanche renvoie le bateau à Cuba, tout en demandant à La Havane d'accueillir le navire... pour raison humanitaire !

Après le refus des Etats-Unis, suivi d'une nouvelle fin de non-recevoir de Cuba, le Saint Louis cherche à accoster au Canada et essuie un nouveau refus.

Obligé de revenir vers l'Europe, le capitaine Schröder envisage sérieusement

d'échouer son navire sur les côtes britanniques, de manière à rendre impossible le retour de ses passagers en Allemagne. Heureusement, des organisations juives américaines et européennes sont parvenues à les faire admettre en France, Grande Bretagne, Belgique et Luxembourg.

Rattrapés par l'histoire, 255 des 620 passagers revenus en Europe moururent dans les camps nazis.

Mai 2019, Claus-Peter Reisch est condamné à verser une amende de 10.000 euros pour avoir sauvé 230 personnes de la noyade et les avoir débarquées à Malte à bord du bateau Lifeline.

Juin 2019, Carola Rackete, capitaine du Sea Watch 3 force le blocus italien et accoste à Lampedusa avec une quarantaine de migrants rescapés d'un naufrage en Méditerranée. Plusieurs pays, dont la France, l'Italie, Malte et La Haye avaient refusé d'accueillir les migrants.

Carola Rackete a été arrêtée et poursuivie en justice pour «aide à l'immigration clandestine», avant d'être libérée en juillet 2019.

Cet automne, Pia Klemp, capitaine des navires Iuventa et Sea Watch 3 qui ont sauvé la vie de milliers de gens, sera jugée en Italie et risque jusqu'à vingt ans de prison, ...

Le drame des réfugiés qui se noient par centaines en Méditerranée illustre une fois encore l'écart entre les discours et les actes. De quoi se moquer de toutes ces démocraties émues par le sort des migrants jusqu'au moment où il s'agit de les accueillir.

Spectacle Bruno Coppens

Beaucoup d'humour pour un petit coup de pouce

Comme chaque année, notre ONG organise un spectacle afin de récolter des fonds pour poursuivre nos projets au Rwanda, au Burundi et en RDC.

Envie d'une belle déclaration d'humour ? Rendez-vous ce mardi 1er octobre à 20h00 au W:Halll.

Nous espérons avoir le plaisir de vous retrouver à cette occasion. Pour les affamés, la soirée commencera à partir de 18h30 avec une petite restauration disponible sur place (à réserver au préalable). Le spectacle commencera à 20h.

En quelque 300 représentations, *Ma déclaration d'humour* a conquis la Belgique mais aussi le Québec, la Suisse, la France, le Sénégal, le Maroc et la Roumanie. Une salve d'applaudissements unanimes qui s'expliquent par l'aisance du Tournaisien à jongler avec les mots. Une aptitude qui lui vaut d'être régulièrement comparé au mythique Raymond Devos.

The poster features a portrait of Bruno Coppens on the left. The background is a colorful geometric pattern of triangles in shades of yellow, orange, blue, and green. The text is arranged as follows: 'Bruno COPPENS' in large black letters at the top; 'Ma Déclaration d'humour' in pink and black below it; 'BEST OF' in a stylized font; the date 'Mardi 01 octobre 2019' and time '20h00' in black; and the venue 'W:Halll' in pink. At the bottom, it says 'Soirée spectacle au profit des projets de l'ONG «AUTO-DEVELOPPEMENT AFRIQUE»' in small black text.

**Bruno
COPPENS**

**Ma Déclaration
d'humour**

BEST OF

Mardi 01
octobre 2019
20h00

W:Halll

Soirée spectacle au profit des projets de
l'ONG «AUTO-DEVELOPPEMENT AFRIQUE»

Plus d'infos sur www.ada-zoa.org

Le 01 octobre au W:Halll

Centre Culturel de Woluwe-St-Pierre: 93 Avenue Charles Thielemans 1150 Bruxelles. Ouverture des portes à 18h30.

PAF : VIP 50€ (Bulles et Zakouskis) Normal : 30€

Bar & Petite restauration dès 18h30 et après le spectacle

Réservation souhaitée avant le 28 septembre 2019

via mail: resa@ada-zoa.org ou par téléphone 0476 32 25 52 ou 02 731 36 79

via notre site www.ada-zoa.org

BURUNDI

Projet d'Irrigation et de Multiplication Semencière (PIMS)

Malgré l'instabilité au Burundi, notre projet d'irrigation et de multiplication semencière a donné d'excellents résultats. En une seule année, le PIMS a contribué sans aucun doute à améliorer les conditions de vie des bénéficiaires.

Le Projet d'Irrigation et de Multiplication Semencière (PIMS) coréalisé par ADA et son partenaire DEVI, depuis février 2018, intervient sur l'ensemble du territoire de la commune de Bukeye, au Nord de la province de Muramvya (Nord-Ouest du Burundi).

Le projet vise à la réalisation d'un système d'irrigation qui permet aux agriculteurs de semer pendant la saison sèche et d'avoir ainsi accès à trois récoltes par an. L'objectif secondaire du projet PIMS est de résoudre le problème d'accès à des semences de qualité, des intrants et des produits phytosanitaires qui augmenteront les rendements agricoles. Ce projet touche 56 pré-coopératives agricoles, qui représentent 1.461 ménages, soit un total d'environ 7.000 bénéficiaires directs.

Contexte

La population du Burundi est essentiellement rurale et tire ses moyens de subsistance d'une agriculture d'autosuffisance alimentaire. Dans la commune de Bukeye, malgré les fortes potentialités offertes par l'environnement, les rendements du secteur agricole sont faibles et génèrent peu de revenus. La population de Bukeye vit dans la précarité. Plus de 74% de sa population est pauvre, dont environ 67% extrêmement pauvre. En 2018, le Burundi est classé 3^e pays le plus pauvre du monde par le FMI, avec un PIB de 377 \$ par habitant.

L'instabilité politique du Burundi entraîne une pénurie de devises suite aux sanctions imposées par l'Union Européenne.

La nouvelle loi sur les ONG permet à la Banque de la République du Burundi d'avoir la mainmise sur les comptes en devises étrangères des ONG. Ces mesures ont provoqué de nombreuses discussions sur le plan international et plusieurs ONG ont quitté le pays. Auto-Développement Afrique n'a pas été touchée par cette mesure, n'étant pas une organisation internationale.



Aujourd'hui grâce à notre projet, 80% des ménages bénéficiaires sont capables de se procurer au moins 2 repas par jour . La sécurité alimentaire des membres bénéficiaires est renforcée en période de soudure. 100% de bénéficiaires consomment des céréales, des racines/tubercules, des légumineuses et des légumes à feuilles vert foncé. Grâce à l'installation de Kitchen Garden, ils ont également accès à d'autres légumes (carottes, oignons, tomates...).

Les pépinières leur ont également permis d'accéder aux fruitiers. De plus, grâce aux ateliers culinaires organisés dans le cadre du projet, les femmes ont appris différentes recettes qui leur permettent d'intégrer des aliments qu'elles ne cuisinaient pas auparavant (tels que les œufs).



Bénéficiaire du PIMS en plein travail

Nos objectifs sont largement dépassés grâce aux formations et à l'encadrement continu. A la fin du projet, 640 toilettes et 557 douches sont améliorées et 612 tables de séchage pour la vaisselle ainsi que 476 lave-mains ont été construits.

768 ménages bénéficiaires membres des 56 précoopératives disposent d'une carte de mutuelle. 56 pépinières ont été installées et sont complètement fonctionnelles dont 26 permanentes et 30 semi-permanentes. 906 Kitchen Garden ont été installés. 75% des membres pratiquent au moins 3 cultures (agroforestières, légumineuses, fruitières et fourragères). 65% des parcelles cultivées en fruitiers sont bien entretenues. Et enfin, en mai 2018, DEVI a obtenu un certificat d'agrément provisoire comme Multiplicateur Semencier.

Conclusion

Au-delà des activités de développement mises en place, l'élément ayant caractérisé ce projet a été la forte solidarité qui s'est tissée entre les membres des précoopératives bénéficiaires.

Des valeurs positives, sources de changement, ont été largement diffusées auprès des bénéficiaires et au-delà.

Le PIMS semble répondre à un besoin essentiel. Les traumatismes de guerres et les troubles de ces dernières années survenus au Burundi ont en effet fait émerger des besoins de pacification et de vivre ensemble.

Les bénéficiaires ont compris l'importance d'agir ensemble pour améliorer leurs conditions de vie. Cette vision de communautés solidaires agissantes a d'ailleurs rayonné bien au-delà du projet.

JUMELAGE KRAAINEM

En 2018, ce sont 231 malades démunis qui ont été soignés grâce à l'intervention du comité de jumelage de Kraainem

Jusqu'en 1999, beaucoup de Rwandais étaient dans l'incapacité financière de fréquenter les établissements de santé. Le gouvernement a alors mis sur pied un système de mutuelles de santé obligatoire, qui s'est peu à peu étendu dans tout le Rwanda.

La mutuelle de santé offre une assurance qui couvre tous les services et les médicaments de base fournis dans les centres de santé locaux, ainsi qu'un nombre limité de services dans les hôpitaux de district et certains services dans les hôpitaux nationaux.



Salle de consultation

Ce service a permis d'améliorer considérablement la prévention de certaines maladies, ainsi que le dépistage et le traitement de maladies endémiques (malaria) ou de longue durée (VIH). La prise en charge et le suivi des cas de malnutrition chronique chez les enfants de moins de 5 ans a permis d'en réduire sensiblement le nombre, même si celui-ci reste élevé dans tout le pays et a un impact direct sur la croissance et le développement psychomoteur et cognitif de ces enfants.

La fréquentation plus régulière des établissements de santé a entraîné une progression significative de certains indicateurs de santé tels que le taux d'accouchement assisté ou le taux de mortalité infantile.

Prohibitif pour les plus vulnérables

En 2011, la loi régissant les conditions d'accès aux mutuelles a été modifiée, entraînant une importante augmentation de la cotisation annuelle et imposant une adhésion familiale (tous les membres de la famille doivent disposer d'une carte de mutuelle), ce qui en démultiplie encore le coût.

Si la participation obligatoire à des mutuelles de santé a considérablement amélioré la santé publique et les soins de santé au Rwanda, le prix (l'équivalent de 3€/personne/an) reste prohibitif pour de nombreux Rwandais.

La loi rwandaise prévoit que le Gouvernement prenne en charge différentes catégories de vulnérables (personnes vivant avec le VIH, orphelins et enfants vulnérables, ...). L'Etat paie aujourd'hui les cartes de mutuelle d'environ 10% de la population.

Malheureusement, le pourcentage des plus pauvres, incapables de payer une mutuelle de santé, pourtant obligatoire, est bien plus élevé que ce ratio.

Ces personnes n'ont aucun accès aux soins et sont même refusées par les centres de santé trop endettés que pour pouvoir assurer une gratuité des soins.

Heureusement, au centre de santé de Cyanika, les plus vulnérables ont été accueillis et soignés grâce aux médicaments achetés dans le cadre du jumelage et financés par la commune de Kraainem et ses habitants. Ce sont ainsi 231 malades et enfants malnutris qui ont été secourus en 2018.



Une partie des médicaments financés par la commune de Kraainem

Rapport financier 2018

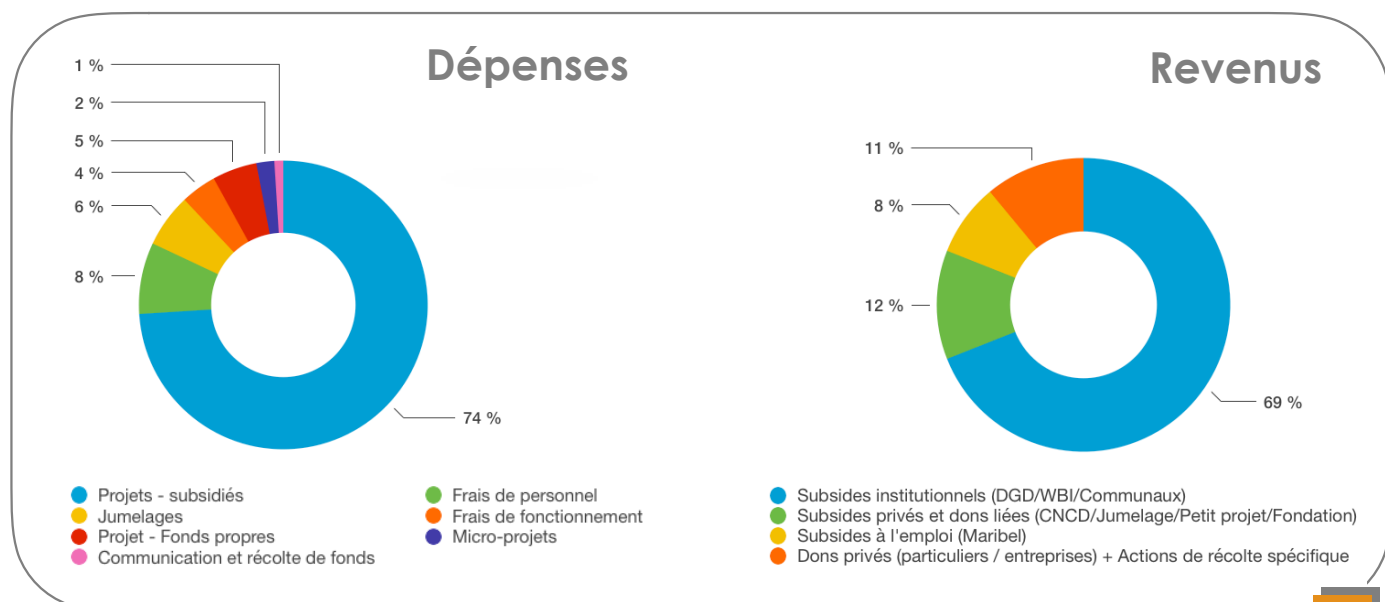
87% de nos revenus directement attribués à nos projets !

Notre rapport annuel 2018 est sorti de presse, et cette année encore, les résultats de nos projets sur le terrain sont dans le vert. Et comme une bonne nouvelle ne va jamais seule, nos comptes sont à l'équilibre.

Nous vous invitons à découvrir tous nos projet et nos comptes de résultats en détails en téléchargeant notre rapport via notre site (www.ada-zoa.org/publications/).

Notre ONG se porte bien, mais tout n'est pas facile, notre manque de réserve financière nous oblige à chercher sans cesse des fonds pour mener à bien nos projets.

Parlez de nous, diffusez nos projets, c'est le meilleur moyen de toucher de nouveau donateurs.



Devenez **ambassadeur** de Auto-Développement Afrique

Organisez une réunion de minimum 5 à maximum 15 personnes. Chez vous à votre bureau, dans votre club. Toutes les personnes invitées de votre réseau, devraient idéalement avoir un potentiel pour, soit devenir donateurs ou mécènes, soit s'engager comme bénévole. Lors de cette réunion, un représentant de notre ONG sera présent, afin de parler de nos projets et répondre à toutes les questions.



Contact : Paul-Henri Guilmin

- par téléphone +32 496 308 676
- par mail : ph.guilmin@ada-zoa.org

Soutenez nos actions

1 € de don = 5 € pour nos projets.

Vos dons sont valorisés et multipliés grâce à l'effet « levier » qu'offre la formule de cofinancement des bailleurs de fonds tels que la Commission européenne, la DGD ou la Région wallonne.

Auto-Développement Afrique vous garantit que, sur base annuelle, au moins 80% de ses revenus sont directement attribués à ses projets de développement.

IBAN BE15 3101 1861 5730

Vous êtes convaincu(e) par nos actions ? Pour nous assurer votre soutien à long terme quel que soit le montant de votre don, nous vous invitons à choisir la formule de l'ordre permanent. De plus, les dons qui, au total, s'élèvent à un minimum de 40€ dans le courant de la même année sont déductibles fiscalement.

Je désire recevoir la newsletter de l'asbl « Auto-développement Afrique ».

Envoyez ce message à info@ada-zoa.org pour recevoir régulièrement par e-mail les informations sur les actions de notre association.

Trimestriel « Nouvelles de A.D.A. »

Rue Driesbos 32 - 1640 Rhode -St Genèse

Téléphone : 02 540 80 22

E-mail : info@ada-zoa.org

www.ada-zoa.org



Compte 310-1186157-30

IBAN BE15 3101 1861 5730

BIC BBRUBEBB

Editeur responsable : Luce Leflere-Denays
Rue du Long Chêne 64 - 1970 Wezembeek-Oppem